



## Conseil établissement 19 novembre 2025

18h15 ouverture de séance.

Secrétariat de séance : Said Boulmane

### 1) PV du précédent conseil :

Vote : votant : oui : 21                      abstention : 0                      non : 0

### 2) Approbation de l'ordre du jour :

Vote : votant : oui : 21                      abstention : 0                      non : 0

### 3) Sortie scolaire avec nuitées :

#### a) Courses des pyramides

Du 12 au 15 décembre 2024 : course de fond, (déjà participé il y a 2 ans)

Organisation par le lycée Français du Caire.

Volet culturel (visite des pyramides) volet sportif 10km

2 à 4 filles et 2 à 4 garçons + 2 accompagnateurs

Question conseil de gestion : Le professeur organisateur est nouveau (Est-ce judicieux de l'envoyer et lui confier les enfants)

Question représentant des parents : Coût 3500sar c'est important. Assurance (environ 200sar maximum). Détail du budget demandé.

Annnonce de la course où l'on demande de se positionner sans visibilité du budget.

Réponse CdG, réunion du porteur de projet qui explique le budget dans le détail.

Si cela coute moins cher ce sera remboursé au prorata.

Réponse direction : c'est un voyage qui a été présenté très rapidement.

Votant : Oui : 21                      Abstention : 0                      Non : 0

#### b) Jeux de la ZMO : Doha 2<sup>nde</sup> édition, parrainée par l'AEFE et le UNSS.

3 au 7 février, cycle 4, (5<sup>e</sup> 4<sup>e</sup> 3<sup>e</sup>) 8 élèves d'équipes mixtes.

Proposition de partir avec 2 équipes. Projet sportif et culturel (visite de musées)

Epreuves : Ultimate, course, natation, BadTen (badminton et tennis de table). De plus, activité centrée sur le handicap, au niveau notamment de la déficience visuelle. Sensibilisation à la différence et au gout de l'effort.

Hébergement en hôtel (Anton ou standing équivalent).

Participation de 250euros + billets d'avion

Possibilité de l'organiser à Riyadh l'année suivante.

Votant : Oui : 21                      Abstention : 0                      Non : 0



**c) Club science Po**

Sortie pédagogique aux Emirats Arabes Unis

Projet d'orientation et culturel en termes de visite.

3 à 4 jours fin janvier ou début février. Abu Dhabi visite du campus de la Sorbonne.

Visite du Louvres d'Abu Dhabi. Puis déplacement à Dubai, visite de l'université américaine.

Pas de mention des accompagnateurs ni des porteurs de projets.

Votant : Oui : 21

Abstention : 0

Non : 0

**4) Règlement intérieur :**

Le règlement a été envoyé aux membres.

Le règlement a été mis sous une forme plus règlementaire. S'il y a beaucoup de points sur lequel les membres souhaitent intervenir, possibilité de constituer un groupe de travail pour une présentation la réunion suivante.

**Question** : interdiction du téléphone portable dans l'enceinte de l'établissement. Interdiction de le posséder ou interdiction de le sortir du sac. Nécessité de contacter les parents ou le Bus ou un Taxi pour rentrer.  
Les modalités seront à définir si on autorise à ce que l'élève le garde sur lui.  
Problème de perturbation en vie scolaire, pendant les cours, et au niveau de la fraude.  
Conformité avec la loi Saoudienne et à la loi Française.

**Question** : problématique dans les salles de classe, ils ont besoin de vérifier les salles de cours qui peuvent être modifiées. Nécessité d'un affichage à jour.  
Les élèves doivent aussi coller l'emploi du temps au dos du carnet de correspondance.

**Question élève** : est-il possible de l'autoriser à la cantine ? C'est peut-être mieux que d'avoir une carte de crédit qui peut être perdu. C'est plus pratique.

**Réponse** : Cela ne peut pas changer malheureusement. Possibilité d'avoir une carte en prépaiement. Possibilité d'acheter des coupons.

**Intervention** : il faut informer les familles sur cette possibilité de paiement à la cantine.

**Question professeur** : le plus gênant est la caméra sur le téléphone. Mais avec un téléphone simple ce serait moins risquée.

**Question parents** : article 28, ajouter sauf si autorisation du CPE.

**Réponse** : en cas de besoin, au lycée, la vie scolaire ouvre une salle de classe pour un travail en autonomie.

Nécessité de l'ajout d'une phrase sur les comportements amoureux dans l'enceinte de l'établissement.



De même lors des tournois de foot, si débordement, il est possible avec ce règlement d'organiser des matchs à huis clos.

Un ajout au niveau de l'interdiction de la cigarette électronique.

**Question** : au sujet du rang dans la cour du lycée.

**Réponse** : tous les élèves de la 6<sup>e</sup> à la seconde seront concernés. Pour les élèves du cycle terminale ils peuvent se rendre directement en cours après la récréation.

**Question** : en cas d'accompagnement d'un élève malade. Parfois la situation de l'élève ne le justifie pas. Des élèves peuvent en profiter.

**Réponse** : c'est la responsabilité de l'enseignant qui est engagé, on n'est pas médecin, risque d'accident sans surveillance.

Votant : Oui : 21

Abstention : 0

Non : 0

19 :00 départ de M Justine, COCAC, remplacement par Yasmina Abad, nombre de votant 20

## **5) Protocole d'évaluation du cycle terminale**

Pour information.

Protocole évaluation :

Issue d'un arrêté de l'Education Nationale Française de 2021, donnant les modalités d'organisation du contrôle continu qui a une valeur certificative du fait de l'intégration des notes dans le relevé du baccalauréat.

Invitation des élèves et des familles à en prendre connaissance. Protocole EPS :

Protocole repris dans la zone par l'ensemble des établissements.

C'est un protocole qui fait office de convocation. Une convocation individuelle est aussi fournie à l'élève.

Un rappel est nécessaire à chaque séance. Cela évite les dérives et précise les modalités de dispense. Ce protocole est validé par l'inspecteur de la zone.

Ce protocole est inscrit dans l'application Cyclade d'organisation du baccalauréat. La commission vérifie si on est en règle au niveau des délais et des champs d'apprentissage. Un professeur de l'établissement fait parti de la commission.

Il est possible d'avoir des notes excessivement élevées. La commission peut les revoir à la baisse. Cette commission joue le rôle d'harmonisateur.

## **6) Constitution des différentes commissions.**

Présentation des tableaux des instances.

Question : réception d'un message au sujet d'une règle de répartition des sièges.

Nécessité d'avoir un représentant de chaque liste dans toutes les commissions, puis la règle des 80/20. Cela se contredit.

C'est une désignation, c'est à la discrétion du chef d'établissement.

Proposition de discussion entre les listes, s'il n'y a pas un accord sur cette règle. On revient aux textes.

Les parents enverront le tableau finalisé à l'assistante de direction.

Il manque le positionnement des parents de la commission d'action éducative.

Explication du chef d'établissement sur le rôle de cette commission.



# École Française Internationale de Riyad



**aefe**  
Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

Qu'en est-il du comité de restauration ?

Ce n'est pas une instance officielle du conseil d'établissement mais un souhait du conseil de gestion. Un parent, un enseignant, un élève, un membre de la direction, le CPE et l'infirmière.

Signature du président

Signature du secrétaire de séance

  
ÉCOLE FRANÇAISE INTERNATIONALE  
Riyadh - Arabie Saoudite  
الرياض - المملكة العربية السعودية  
المدرسة الفرنسية العالمية

